

DÉPLACEMENTS où allons-nous ?

Avec les écologistes à la Région de 2004 à 2010 :

- ▶ 98% des financements sur le rail et seulement 2% pour la route
- ▶ de nouvelles rames de **TER**
- ▶ des trains à heure fixe et régulièrement (**cadencement**)
- ▶ la réouverture de la rive droite du Rhône aux voyageurs
- ▶ **le refus de l'A51 et du doublement de l'A7**, pas d'argent pour la Rocade Nord de Grenoble
- ▶ une vraie politique « **modes doux** » avec création d'une ligne budgétaire dédiée : soutien aux PD(I)E, appel à projets, autopartage, covoiturage, vélos à assistance électrique...
- ▶ une politique vélo dans les gares/TER : consignes vélo dans les gares, aménagement de **pistes cyclables**
- ▶ développement d'une **tarification et billettique multimodale** à Saint Étienne, Lyon, Grenoble y compris avec nos voisins (Régions et Suisse)... et maintenant multiréseaux : TAG/TER/TCL...
- ▶ le soutien aux investissements portuaires
- ▶ la réorientation du projet Lyon-Turin vers une **priorité fret**



AVEC EUROPE ECOLOGIE RHÔNE-ALPES :

- la révision en profondeur fin 2010 de la convention avec la SNCF **pour de bons services ferroviaires** ;
- une mise en œuvre rapide et efficace des décisions : l'ouverture de la rive droite du Rhône prévue pour 2011 et repoussée en 2013 ;
- des **états généraux de la mobilité** avec l'objectif de réduire les temps de transports ;
- le report modal de la route vers le rail et vers le fleuve pour les marchandises avec la création d'une **connexion Rhône/rail à Salaise Roussillon** ;
- la multiplication par 2 en 4 ans du **fret fluvial** ;
- des **investissements massifs sur les infrastructures pour le transport de voyageurs** : ouverture Lyon/Trévoux ; renforcement Montélimar-Valence-Romans ; réaménagement du Sillon alpin nord (CEVA) ;
- une **tarification sociale** pour l'ensemble des transports alternatifs à la voiture ;
- la création d'une **agence régionale d'autopartage** ;
- une meilleure coordination entre opérateurs : achat des titres de l'ensemble des opérateurs transports en ligne sur un même site, une **information en temps réel des conditions de transports** pour tout le trajet par sms ou autre ;
- le développement d'un **accès aux stations** uniquement par câble et **modes doux** ;
- un urbanisme maîtrisé et un **emploi relocalisé** pour moins de déplacements obligatoires

LE SAVIEZ VOUS ?

En milieu urbain la vitesse moyenne d'une voiture est de 13km/h, celle du vélo est comprise entre 15 et 20 km/h et il se gare sans problème !

Plus d'un quart des émissions de CO₂ sont issus des transports routiers. La solution ne viendra ni des agrocarburants ni de technologies innovantes miraculeuses. L'urgence est de supprimer les déplacements inutiles !